

## **Compte rendu de la visite du Snes Allemagne à Fribourg en Brisgau le 5 octobre 2022**

Le 5 octobre 2022, le coordonnateur du Snes en Allemagne a échangé en ligne avec les enseignants du lycée Franco-allemand de Fribourg et le proviseur de l'établissement.

Une Heure Mensuelle d'Information Syndicale a été déposée pour l'occasion par la secrétaire de section Séverine Roche qui s'est tenue de 12h15 à 13h00.

A 13 h 15 s'est déroulé un rendez-vous en visioconférence avec le Proviseur de l'établissement.

Lors de l'HMIS a été abordée l'évolution du réseau qui s'apparente à une privatisation rampante de ce que l'on nomme désormais le réseau EFE (Enseignement Français à l'Étranger) au sein duquel les établissements directement gérés par l'AEFE font figure de toute petite minorité, contrairement à ce que connaît encore l'Allemagne aujourd'hui. Ont été présentées les grandes lignes de la réforme du décret 2002 – 22 et l'action en justice menée par la FSU qui a permis de maintenir pour l'année qui vient les commissions paritaires, ce qui ne peut que limiter l'arbitraire dans les recrutements.

Ont été évoquées ensuite les modifications des statuts des enseignants détachés entraînés par le nouveau décret et l'opportunité pour les résidents recrutés avant 2019 d'opter pour ce nouveau statut.

Il a été rappelé aux collègues concernés qu'ils devront faire la démarche de signaler à l'AEFE qu'ils souhaitent rester sous l'ancien statut et qu'une information syndicale et de la DRH leur sera bien sûr communiquée d'ici fin juin 2023, date limite du droit d'option.

Compte tenu des compétences requises dans les LFA, la question d'un détachement d'une durée de 9 ans pour les collègues recrutés depuis 2019 se pose, le Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Nationale l'envisageant dans des cas particuliers. Ce point, déjà porté par le SNES-FSU auprès de l'Ambassade et de l'AEFE fera l'objet d'une attention tout à fait particulière.

La question des formations continues a fait aussi l'objet d'une discussion. L'AEFE considère que les détachés doivent suivre exclusivement des stages du Plan Régional de Formation et l'accès aux formations de l'Académie de Strasbourg n'est plus autorisé. Or, pour les collègues de cette zone frontalière, il fait peu de sens de se déplacer dans d'autres pays d'Europe pour des formations qu'ils pourraient suivre à quelques kilomètres de chez eux, ceci tant en termes de temps, de cours perdu, de coût des transports et des hébergements, que d'un point de vue écologique.

Les collègues regrettent que l'accès au parking de l'établissement devienne payant, sauf à prouver qu'aucune solution de transport en commun domicile – LFA n'est disponible. Malheureusement, les possibilités d'intervention du Snes en la matière sont limitées, car c'est une décision de la ville de Fribourg qui cadre avec sa politique écologique globale.

Avec le proviseur de l'établissement a été évoquée la question du Wandertag et la pression qu'ont ressenti des collègues quant à leur participation ou pour qu'ils compensent d'une manière ou d'une autre leur non participation. Le Wandertag s'est toujours bien déroulé, avec un nombre suffisant d'accompagnateurs chaque année, on peut compter sur la bonne volonté des collègues et comprendre aussi qu'un Wandertag prévu dans des Thermes puisse susciter des réserves de collègues ne tenant pas à se promener en tenue légère avec des élèves. Le proviseur a admis un éventuel problème de communication.

A l'occasion de la venue de M. Lods, chef du secteur Europe de l'AEFE, les représentants du personnel pourront évoquer leur demande d'un prolongement des détachements à 9 ans pour les LFA, Monsieur le proviseur reconnaissant qu'il y a des arguments à faire valoir dans ce sens compte tenu de la spécificité de ces établissements.

Le Snes s'est interrogé sur l'évolution des effectifs de l'établissement, qui restent stables. La relation avec l'académie de Strasbourg est sereine, contrairement à ce qui avait été autrefois reproché au LFA de Sarrebruck : drainer de bons élèves de l'Académie de Metz qui auraient pu s'inscrire en section Abibac dans l'académie. Cette problématique est absente à Fribourg.

La bonne nouvelle des 15 derniers jours pour clore cet entretien est que l'éventualité d'un déménagement n'est plus à l'ordre du jour, ce dont les collègues, très attachés à la fonctionnalité particulière de leur espace de travail, se réjouissent.